

L'histoire de l'intégration européenne : les grands acteurs et leur rôle.

Pr. Quentin MICHEL

En guise d'introduction

Quelques données

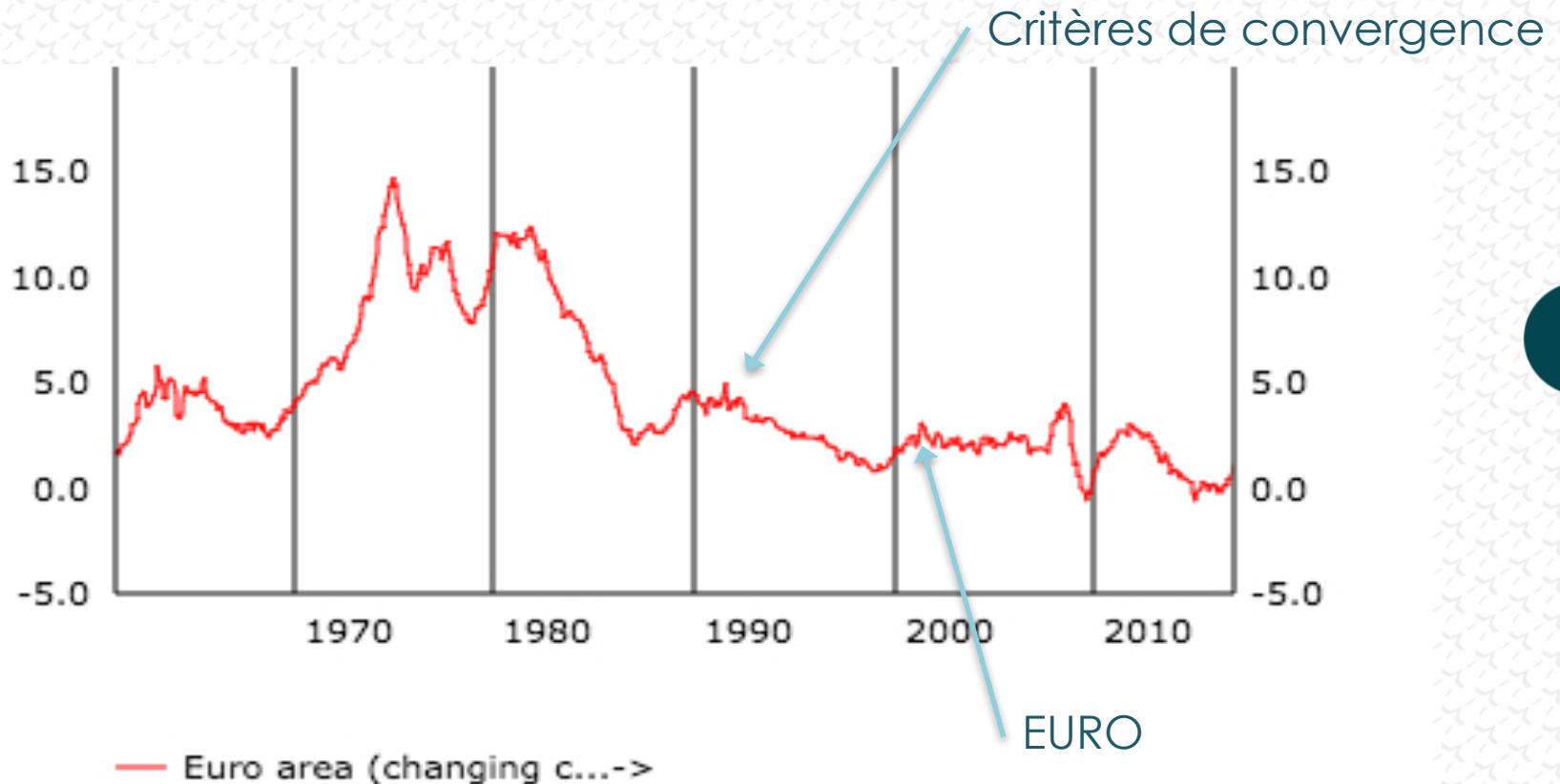
Essentielles pour comprendre

Attention aux idées reçues

L'euro est régulièrement critiqué,
notamment pour être à l'origine de
l'augmentation des prix



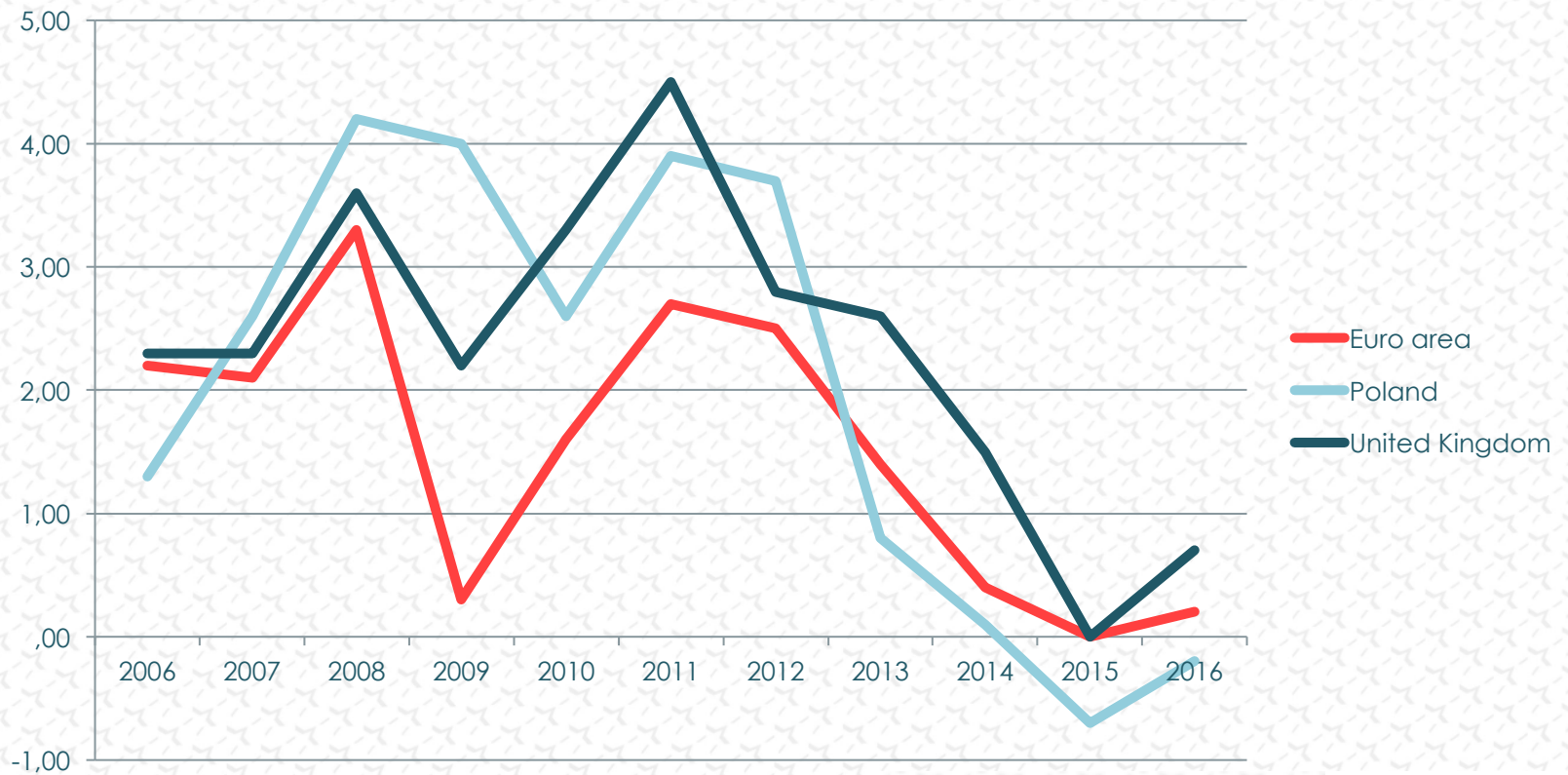
Taux d'évolution annuel de l'indice IPCH pour la zone euro (composition évolutive)



Source : European Commission (Eurostat) and European Central Bank calculations based on Eurostat data

Comparaison avec des membres de l'Union hors zone euro

Evolution de l'indice IPCH sur les dix dernières années (taux d'évolution)



Source : Eurostat

Les prix ont-ils augmentés depuis l'introduction de l'euro?

- **OUI** mais plus faiblement qu'avant son introduction

L'euro a-t-il favorisé l'augmentation de ces prix?

- **NON** : au contraire, les prix ont augmentés moins vite que les décennies précédentes ou que dans la plupart des membres hors de la zone euro.

WHO ARE WE GOING TO BLAME FOR OUR PROBLEMS NOW?



Mais une diversité importante des Etats

En termes de territoire :

6 Etats membres ont une superficie > **300.000 km²** :

France (métropolitaine)	552.000 km ²
Espagne	505.990 km ²
Suède	450.000 km ²
Allemagne	357.030 km ²
Finlande	337.000 km ²
Pologne	312.700 km ²

5 Etats membres entre **110.000 et 300.000 km²** :

Italie	301.100 km ²	Grèce	131.960 km ²
Royaume-Uni	242.800 km ²	Bulgarie	110.910 km ²
Roumanie	238.000 km ²		

Turquie 774.820 km²

13 Etats comptent entre **10.000 et 100.000 km²** :

Belgique	30.300 km ²	Danemark	43.100 km ²
Estonie	45.100 km ²	Irlande	69.400 km ²
Lettonie	65.300 km ²	Lituanie	65.000 km ²
Hongrie	93.000 km ²	Pays-Bas	42.000 km ²
Autriche	84.000 km ²	Portugal	92.000 km ²
Slovénie	20.100 km ²	Slovaquie	49.000 km ²
Croatie	56 594 km ²	R. Tchèque	79.000 km ²

3 Etats n'atteignent pas les **10.000 km²**

Chypre	9.250 km ²	Malte	320 km ²
Grand-Duché de Luxembourg			2586 km ²

En termes de population (janvier 2016):

4 Etats supérieurs à 50 millions :

Allemagne	82,1	France (métropolitaine)	66,6
Royaume-Uni	65,3	Italie	60,6

2 Etats aux alentours de 40 millions d'habitants :

Espagne	46,4	Pologne	37,9
---------	------	---------	------

2 Etats supérieurs à 15 millions d'habitants :

Roumanie	19,7	Pays-Bas	16,9
----------	------	----------	------

5 Etats autour des 10 millions d'habitants (javier 2016):

Grèce	10,8	Portugal	10,3
Belgique	11,3	Hongrie	9,8
Rép. tchèque	10,5		

11 Etats entre 1 et 8 millions d'habitants

Danemark	5,7	Estonie	1,3
Irlande	4,6	Lettonie	1,9
Lituanie	2,9	Autriche	8,7
Slovenie	2,0	Slovaquie	5,4
Finlande	5,5	Suède	9,8
Bulgarie	7,1	Croatie	4,2

3 Etats inférieurs à 1 millions

Chypre	0,84	Malte	0,43
Luxembourg	0,57		

En termes de densité de population :

Des extrêmes : Malte 1250 hab/km², Slovaquie 11,2 hab/km²

Seuls 7 Etats supérieurs à la moyenne de 162 hab/km²

En termes géographiques :

24 Etats membres avec littoral (Autriche, Luxembourg, Rép. Tchèque et Slovaquie n'ont pas de littoral)

Majorité d'Etats frontaliers

En termes économiques :

Variation des activités

Variation des richesses

Variation en termes de croissance

En termes linguistiques :

Etats mono et multilingues

24 langues officielles

bulgare	croate	espagnol	danois
allemand	grec	anglais	français
irlandais	italien	néerlandais	portugais
roumain	finnois	suédois	tchèque
estonien	letton	lituanien	hongrois
Maltais	polonais	slovaque	slovène

Des langues nationales

Mais aussi en termes culturels, de défense,...

Pourquoi l'Union européenne ?

14

70 ans de paix

Après des siècles de massacres sur son territoire

- Du déclin de la féodalité à la Révolution française
- De l'épopée révolutionnaire à l'Europe des Empires
- D'une guerre mondiale à l'autre

- Une certaine autosuffisance alimentaire
- Garantir/ permettre la stabilité et le développement économique
- Préserver l'approvisionnement énergétique

Mais ...



L'origine d'une idée et sa réalisation

Les sources d'inspiration :

- L'humanisme, l'hellénisme, le romantisme
- Héritages religieux en particulier judéo-chrétien

L'objectif :

- La recherche de la paix *universelle*

La réalisation d'une idée (1944 - 1950)

Dévalorisation du nationalisme par compromission avec le totalitarisme (Nazi)

Idée européenne associée avec démocratie et libertés et symbolise la protection de celles-ci

Concrétiser par la Conseil de l'Europe et la convention européenne des droits de l'homme

De l'Europe économique à l'Europe politique (1951 - 1992)

La réalisation d'une idée

- Création d'un système et non plus d'un concept
- Au commencement était l'intégration économique

Principe de l'homogénéisation concertée

CECA, CEE, CE, UE (Union politique)

Attractivité externe forte

6 à 28

Exemplarité

Union Africaine, MERCOSUR, ASIATOM,...

La parenthèse enchantée (1992 - 2004)

L'aboutissement de l'intégration

- Union politique
- Union monétaire
- ESJ
- Identité institutionnelle
- Identité externe

Projet constitutionnel

La résurgence des Etats et des nationalités (2004)

Crise institutionnelle

- Echech du Traité constitutionnel mais adoption du Traité de Lisbonne

Crise financière

Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance au sein de l'union économique et monétaire

Crise politique

- Brexit, Grexit, ..
- Opposition ouverte de certains Etats (Hongrie, Pologne)
- Referendum Ecossais, Catalan
- Velléités nationalistes/régionalistes (France, Flandre,...)
- Montée en puissance et légitimation de l'eurosceptisme (Pays bas, Allemagne)

Quels acteurs institutionnels

Une visibilité institutionnelle ?

Qui sont-ils ?



Initialement

- Une Assemblée
- Un Conseil
- Une Commission
- Une Cour de justice

Depuis Lisbonne (TUE article 13)

- Le Parlement européen
- Le Conseil européen
- Le Conseil
- La Commission européenne
- La Cour de justice de l'Union européenne
- La Banque centrale européenne
- La Cour des comptes

Interaction entre Institutions UE et Etats membres: le **principe de subsidiarité**:

Double articulation:

- Niveau le **plus pertinent de l'action** des autorités déterminé en fonction des attentes du citoyen;
- Lié à l'idée de **proximité de l'action**, le plus proche possible du citoyen



Missions du Conseil européen

Le Traité est sybilin (Rappel article 15 TUE) :

1. *Le Conseil européen donne à l'Union les impulsions nécessaires à son développement et en définit les orientations et les priorités politiques générales. Il n'exerce pas de fonction législative.*

**Cinq missions principales
peuvent être identifiées:**

Fournir l'impulsion aux orientations stratégiques et politiques

Fonction essentielle

- Les chefs d'Etats ont suffisamment de **pouvoir individuel** pour assurer une décision concrète au niveau européen
- Toutes les **décisions importantes ont été approuvées** ou **initiées** par le Conseil européen

Même si l'institution n'exerce pas de fonctions législatives, l'autorité politique des conclusions du Conseil européen et des déclarations des chefs d'État ou de gouvernement **est largement admise.**

(Herman Van Rompuy – Janvier 2011)

2. Façonner la politique étrangère

- Coordination des politiques étrangères des Etats membres
- Confirmation des décisions du Conseil des Ministres
- Induire des orientations pour le Conseil des Ministres

3. Prise de décision/orientation sur les questions communautaires

Ne participe pas à l'élaboration et à la décision

Il devient un forum additionnel ou plutôt un organe d'appel si les ministres réunis au sein du Conseil ne trouvent pas de compromis

La couleur du passeport européen, la taxation, **le budget...**

4. Pouvoir de nomination et de désignation accordés formellement ou non par les Traités

Les questions d'importance nationale pour les Etats membres

- Sièges des institutions et des agences
- Nomination/désignation

HR, Président de la Commission, Commission, Président du Conseil européen.

5. Amendement des traités

Implication directe dans le processus de révision des traités (article 48 TUE)

- Initie la Procédure **ordinaire** en autorisant l'instauration d'une Convention ou d'une CIG et se saisit du processus si non abouti dans les deux ans
- Adopte les modifications dans le cadre de la procédure **simplifiée**



il d
déc



3
9



Qui fait quoi au sein du Conseil?

- Représentants nationaux décident :
les ministres en Conseil
- Agents préparent le terrain :
les groupes de travail préparatoires
- Structure d'appui qui organise et conseil :
le Secrétariat Général du Conseil
- Maitrise de l'agenda :
la présidence ou le HR

Principal organe décisionnel de l'Union

- Tous les actes (dont PESC) doivent être adoptés par le Conseil
- Décide en principe à la majorité qualifiée (Etats et population)

Mais depuis Traité de Lisbonne atténuation de son pouvoir de décision

- La codécision est devenue la règle

Un Conseil des Ministres mais des configurations

Le nombre des configurations du Conseil est déterminé par le Conseil Européen à la majorité qualifiée (237 TFUE)

10 depuis 2010 (jusqu'en 2009 : 9 et nombre maximal : 22)

- Affaires générales (AG)
- Affaires étrangères (ex-relex)
- Affaires économiques et financières ("ECOFIN")
- Justice et affaires intérieures (JAI)
- Emploi, Politique sociale, Santé et protection des consommateurs (EPSCO)
- Compétitivité (Marché interne, Industrie, recherche et espace)
- Transport, télécommunication et énergie (TTE)
- Agriculture et pêche (AGRIPÊCHE)
- Environnement (ENV)
- Education, jeunesse et culture et sport (EJCS)

Commission européenne



Nom	Début du mandat	Fin du mandat	Nationalité	Parti national	Parti européen	Tendance	Commission
Walter Hallstein	10 janvier 1958	6 juillet 1967	 Allemagne de l'Ouest	CDU	PPE	droite / conservateur	Commission Hallstein
Jean Rey	7 juillet 1967	30 juin 1970	 Belgique	PLP	ADLE	libérale	Commission Rey
Franco Maria Malfatti	1 ^{er} juillet 1970	21 mars 1972	 Italie	DC	PPE	droite / conservateur	Commission Malfatti
Sicco Leendert Mansholt	22 mars 1972	5 janvier 1973	 Pays-Bas	PvdA	PSE	gauche / socialiste	Commission Mansholt
François-Xavier Ortoli	6 janvier 1973	5 janvier 1977	 France	UDR	—	droite / conservateur	Commission Ortoli
Roy Jenkins	6 janvier 1977	5 janvier 1981	 Royaume-Uni	Travailliste	PSE	gauche / socialiste	Commission Jenkins
Gaston Thorn	6 janvier 1981	5 janvier 1985	 Luxembourg	Parti démocratique	ADLE	libérale	Commission Thorn
Jacques Delors	6 janvier 1985	22 janvier 1995	 France	Parti socialiste	PSE	gauche / socialiste	Commission Delors I, II et III
Jacques Santer	23 janvier 1995	15 mars 1999	 Luxembourg	CSV	PPE	droite / conservateur	Commission Santer
Manuel Marín	16 mars 1999	15 septembre 1999	 Espagne	PSOE	PSE	gauche / socialiste	Commission Marín
Romano Prodi	16 septembre 1999	21 novembre 2004	 Italie	L'Olivier	PSE	gauche / socialiste	Commission Prodi
José Manuel Durão Barroso	22 novembre 2004	1 ^{er} novembre 2014	 Portugal	PSD	PPE	droite / conservateur	Commission Barroso I et II
Jean-Claude Juncker	1 ^{er} novembre 2014	<i>Président actuel</i>	 Luxembourg	CSV	PPE	droite / conservateur	Commission Juncker

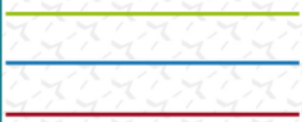
Le consécration du lien entre les
Etats membres et la Commission :
28 Commissaires : un par Etat
membre

Pourtant l'article 17 TUE...

5. À partir du 1er novembre 2014, la Commission est composée d'un **nombre** de membres, y compris son président et le haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, correspondant **aux deux tiers** du nombre d'États membres, **à moins que le Conseil européen**, statuant à l'unanimité, **ne décide de modifier** ce nombre.

Décision du Conseil européen face aux préoccupations irlandaises en 2009

2. En ce qui concerne la composition de la Commission, le Conseil européen rappelle que les traités en vigueur exigent la réduction du nombre des membres de la Commission en 2009.



Le Conseil européen convient que, à condition que le traité de Lisbonne entre en vigueur, une décision sera prise, conformément aux procédures juridiques nécessaires, pour que la Commission puisse continuer de **comprendre un national de chaque État membre.**

Article 250 TFUE

*Les delibérations de la Commission sont acquises à la **majorité** de ses membres. Son règlement interieur fixe le quorum.*

Article 7 du règlement d'ordre interieur

Le nombre de membres dont la presence est necessaire pour que la Commission delibere valablement est egal à la majorite du nombre des membres prevu par le traite.

Pourquoi un vote à la majorite des membres ?

Procédure de nomination et de désignation de la Commission

- Nommé tous les **5 ans** (dans les 6 mois de l'élection du Parlement européen)
1985 (Delors), 1995 (Santer) 2000 (Prodi), 2004 (Barroso), 2009 (Barroso), 2014 (Juncker)
- **Président** est nommé par le Conseil Européen à la majorité qualifiée et approuvé par le PE en :

*En tenant compte des **élections** au Parlement européen, et après avoir procédé aux consultations appropriées, le Conseil européen, statuant à la majorité qualifiée, propose au Parlement européen...(17 TUE)*

Nouvelle disposition réel changement ?

Contrôle politique de la Commission

- La Commission est **politiquement responsable** devant le Parlement mais désignation est liée à l'approbation des deux organes décisionnels
Une fois nommée est **indépendante** des Etats **mais pas du Parlement**
- Le Parlement a le pouvoir de rejeter la Commission dans son ensemble en adoptant une motion de censure
- Seul le Président peut demander à un Commissaire de démissionner

Pouvoir d'initiative de la Commission

Dans le but de promouvoir l'intégration:

- Droit d'initiative attribué à la Commission dans le but d'assurer la **prise en compte de tous les EM** et de leurs intérêts;
- Droit de **changer** une proposition d'acte législatif dans le but d'assurer un accord entre les EM
- **Monopole renforcé** (interdit l'auto saisie), **absolu** (pas partagé), **protégé** (altérer la norme sans son accord est difficile)

Retrait de proposition d'actes législatifs par la Commission

- Interprété par la Commission en dernier recours pour empêcher l'adoption d'un acte à l'unanimité qui pourrait impliquer soit une **distorsion** grave de la proposition soit manifester de **l'illégalité**.
- Retraits de nature **politique** très rare:
 - Mai 2013 proposition de Règlement cadre relatif à l'assistance macro financière à des pays tiers
- Mais n'est pas absolu : Affaire C-409/13

- Garantir le **respect** du **droit** européen (de concert avec la Cour de justice)
- Veiller à ce que la **législation** européenne soit correctement **appliquée** dans tous les États membres

Transposition ne signifie pas nécessairement qu'elle a été faite correctement

Si ce n'est pas le cas, la Commission peut lancer une procédure d'infraction



- Elu pour un terme de 5 ans (2014 -2019)
- Depuis 1979 élection directe des Membres du PE au suffrage universel
- Parlement européen « appellation » octroyée depuis 1962
- Coûte environ 3,43€ par habitant ou un peu plus que 1% du budget de l'Union ou un cinquième du coût total des dépenses de toutes les administrations de l'UE

België
24 Abgeordnete
für Europa

Bund
Deutschland
81 Abgeordnete
für Europa

G



Illustration: © European Parliament, Archiv des Europäischen Parlaments, 2014. Alle Rechte vorbehalten.

Source : Parlement européen, Archives historiques - CARDOC

ieU
PARLAMENTO EURO

Pol
wybo



USE YOUR POWER.
CHOOSE WHO'S IN CHARGE IN EUROPE.



EUROPEAN ELECTIONS
22-25 MAY 2014
WWW.ELECTIONS2014.EU
#EP2014
ACT. REACT. IMPACT.

Parlementaires par Etat membre au PE

Etats membres	10	12	12	15	15	27	28	28
Législature	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII
Année	1979/84	1984/89	1989/94	1994/99	1999/2004	2004/2009	2009/2014	2014/2019
Allemagne	81	81	81	99	99	99	99	96
France	81	81	81	87	87	78	72	74
Italie	81	81	81	87	87	78	72	73
Pays-Bas	25	25	25	31	31	27	25	26
Belgique	24	24	24	25	25	24	22	21
Luxembourg	6	6	6	6	6	6	6	6

Une institution écartelée

Strasbourg : Une semaine de séance plénière par mois à Strasbourg (session complète)

Bruxelles :

- Séances plénières additionnelles
- Deux semaines pour les réunions des commissions parlementaires

Luxembourg : Secrétariat du Parlement européen
5000 emplois, un tiers dédié à la traduction

La semaine restante consacrée aux réunions de différents groupes politiques

Les membres siègent par **groupes politiques**.

Chaque groupe doit être composé par minimum **25 députés** représentant au moins un **quart des États membres**.

Dans chaque groupe, les membres sont organisé par délégation nationale.

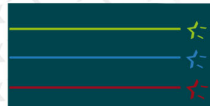
Divisés en 7 « groupes politiques » et un « non-inscrits »

Ne pas confondre avec la notion de **partis politiques européens** reconnue par le TUE et le TFUE

- Pouvoirs législatifs, de contrôle et de nomination
- Pouvoir budgétaire
- Pouvoir politique

Politiques communautaires : Co-législateur PESC : *rôle d'observateur actif*

- Conseil a l'obligation de tenir le PE informé des décisions et de l'évolution des discussions
- Droit de poser des questions et faire des recommandations
- Consultation ou approbation des accords internationaux si pas exclusivement PESC
- Adopte des résolutions



WWW.EUROPEANSTUDIESUNIT.EU

Merci pour votre attention